

## Ottawa en position constitutionnelle délicate

Pierre APRIL Ottawa (PC)

La position du gouvernement fédéral, désespérément à la recherche d'une porte de sortie dans le dossier constitutionnel, est devenue encore plus délicate depuis le dépôt des recommandations du Manitoba

et du Nouveau-Brunswick sur l'Accord du lac Meech.

Même si le mot d'ordre transmis par les principaux porte-parole fédéraux est de préserver et de promouvoir l'intégrité de l'entente de 1987, ces derniers doivent cependant se résoudre à analyser minutieusement les

revendications des deux provinces pour voir si une issue au cul-de-sac constitutionnel n'y est pas cachée.

Hier, au cours d'une séance d'information sur les conséquences des deux rapports sur le Lac Meech et les prochaines négociations, les porte-parole du gouvernement ont essayé de replacer dans leur contexte les propos du ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray, qui manifestait, la semaine dernière, son intention de regarder de près la possibilité de trouver cette solution dans la négociation d'un accord parallèle ou dans la recherche d'accommodements politiques que plusieurs perçoivent comme une façon de toucher indirectement à l'entente de 1987.

«Nous ne sommes pas à la fin d'un processus mais au début, avait dit M. Murray après avoir pris connaissance du rapport manitobain. Maintenant, nous commençons un processus de négociations.»

Cette position contrastait avec celle énoncée par le premier ministre à l'effet que le Lac Meech était, selon lui, une entente conclue et qu'il n'y avait pas de retour en arrière possible.

Dans l'esprit de tous les spécialistes fédéraux, la balle est dans le camp du Manitoba et du Nouveau-Brunswick qui doivent démontrer comment ils imaginent un déblocage.

Hier, pour la troisième fois en moins d'un mois et pendant deux heures, trois hauts fonctionnaires ont essayé d'expliquer dans quelle situation se retrouve le gouvernement fé-

déral à la veille de la Conférence des premiers ministres du 9 et 10 novembre sur l'économie et dont la dernière journée sera consacrée au lac Meech.

Dans l'ensemble, les conseillers du gouvernement n'ont rien vu dans les rapports du Manitoba et du Nouveau-Brunswick qui serait susceptible de dénouer l'impasse et ont remarqué de nombreuses contradictions.

### Société distincte

Les porte-parole fédéraux se demandent, entre autres, pourquoi le Manitoba veut absolument mettre la clause de la société distincte à l'abri de la Charte des droits, «puisque l'analyse fédérale est tout à fait d'accord avec celle du Nouveau-Brunswick et du Québec à l'effet que la clause de la société distincte ne menace en rien les provisions de la Charte.»

Pour le fédéral, il n'est pas question de minimiser la clause de la société distincte et de clamer son inutilité parce qu'elle ne voudrait rien dire.

«On n'a jamais dit que cette clause, a expliqué un porte-parole, n'avait aucune valeur. Cette valeur ne lui accordé pas prépondérance sur la Charte.»

«La Charte a la priorité sur toutes les lois, a-t-il poursuivi, et avec le Lac Meech elle doit être interprétée à la lumière de la société distincte.»

Le premier ministre Mulroney a laissé entendre, hier, qu'il ne pouvait pas se prononcer sur un accord parallèle «tant qu'on ne saura pas ce que cela veut dire».

## Québec ne doit pas faire d'autre concession, estime Léon Dion

Québec (PC)

Le Québec ne doit pas faire d'autre concession dans le but d'obtenir la ratification de l'entente du lac Meech. Advenant l'échec de cet accord, dont seul le Canada anglais porterait l'odieux, le gouvernement Bourassa ne doit pas non plus faire du chantage au séparatisme ou se lancer dans une nouvelle croisade référendaire.

Tel est l'avis exprimé par M. Léon Dion au cours d'une entrevue accordée au quotidien Le Devoir.

M. Dion est d'avis que, dans la conjoncture actuelle, les chances de ratification de l'entente paraissent nulles. Et ce serait le Canada anglais qui porterait l'odieux d'un échec. Il croit même que l'histoire confirmera le sentiment général des Québécois: les propositions d'entente du gouvernement Bourassa sont tout à fait raisonnables, étant même à rabais par rapport à celles des gouvernements québécois depuis plus de 30 ans.

Mais M. Dion ajoute qu'il faut surtout éviter les prises de position catégoriques, les déclarations alarmistes du genre de celles des deux ministres Bouchard, Lucien et Benoît, à Ottawa, ou même de M. Bourassa lui-même.

Même si Meech échoue, sa portée limitée ne saurait justifier de lancer le Québec dans une croisade séparatiste, qui serait perçue comme du chantage par les autres provinces. D'autant que l'Assemblée nationale n'a pas le mandat de décréter la séparation. Se lancer dans l'aventure d'un autre référendum pourrait fort bien aboutir aux mêmes résultats que celui de mai 1980. La majorité des Québécois ignore le contenu de l'entente et est fatiguée des sempiternelles discussions constitutionnelles, confie le professeur, qui s'intéresse de près à ces questions depuis près de 30 ans.

Par contre, M. Dion presse le gouvernement de ne pas bouger d'un centimètre, par rapport au texte adopté par les 11 premiers ministres,



Léon Dion

en avril et juin 1987. C'est à prendre ou à laisser, lance-t-il. Toute négociation aboutirait à l'affaiblissement de positions déjà fort modestes. Le Québec doit s'en tenir de façon ferme et sans attermoissements au texte de 1987. Pas question non plus de consentir à d'autres ententes appelées «accords parallèles» avant que celle de 1987 soit dûment signée par toutes les autres provinces.

Toutefois, en raison de sa façon de procéder, le Québec est pris au piège, estime M. Dion. Il doit à tout prix éviter un échec, qui serait une humiliation cuisante pour le gouvernement. Il ne peut par ailleurs se prêter à des modifications de l'entente — après l'avoir fait entériner — sans créer de vastes remous au Québec.

M. Dion voit plusieurs motifs à la résistance de plusieurs provinces: elles veulent punir le Québec, qui persécuterait sa minorité anglophone via la loi 178 et la clause dérogatoire et qui pourrait amplifier son durcissement, si l'entente est ratifiée; les divisions et conflits régionaux sont devenus une source majeure de préoccupation au Canada anglais; la minorisation rapide des Anglais de souche les inquiète, de même que le libre-échange avec les Etats-Unis.

## Autochtones du Labrador et du Québec d'accord avec le Manitoba

Québec (PC)

Les autochtones du Québec et du Labrador appuient les positions adoptées par le Manitoba au sujet de l'Accord du lac Meech, qui sont toutefois exactement contraires aux revendications du Québec.

Le chef provincial de l'Assemblée des premières nations, M. Konrad Sioui, a accueilli hier les amendements proposés par le Manitoba la semaine dernière «comme un pas très important pour les positions défendues par les autochtones».

Les six amendements majeurs proposés par le Manitoba auraient notamment pour effet de subordonner à la Charte canadienne des droits le concept de société distincte et de supprimer la clause permettant aux provinces qui le désirent de se soustraire avec compensation aux pro-

grammes nationaux à frais partagés.

Au cours d'un entretien téléphonique, le chef provincial a dit craindre que «les droits des autochtones soient niés par les provinces si l'accord favorise une décentralisation des pouvoirs et permet aux gouvernements provinciaux de se retirer de programmes nationaux».

Selon M. Sioui, l'accord tel que rédigé «renie jusqu'à l'existence» des peuples autochtones. Il réclame que la constitution reconnaisse qu'ils sont, au même titre que les francophones et les anglophones, l'un des peuples fondateurs de ce pays.

Le Manitoba recommande justement que le statut de société distincte, accordé au Québec dans l'accord, soit attribué également aux peuples autochtones et que la question de leurs droits soit inscrite dès maintenant à l'ordre du jour des futures conférences constitutionnelles.

## Lagassé, un candidat confiant que les Québécois votent pour le NPD

Denis DUFRESNE Sherbrooke

«Lorsque les Québécois vont connaître les politiques du Nouveau parti démocratique (NPD), ils vont voter en masse pour ce parti».

Malgré la déconfiture du NPD-Québec lors des élections provinciales de septembre dernier au Québec et le douloureux débat sur l'Accord du lac Meech, le candidat à la direction du NPD-Canada Roger Lagassé se dit persuadé que sa formation offre une solution de rechange valable tant aux Québécois qu'à l'ensemble des Canadiens.

### Changements

Et même s'il dit être entré dans la course parce qu'il veut d'abord défendre les droits des enfants, M. Lagassé, un Franco-Manitobain qui maintenant vit en Colombie-Britannique, n'hésite pas à défendre les politiques de son parti en matière constitutionnelle.

«Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut abandonner. Au contraire, je m'identifie aux politiques du NPD. L'organisation du parti est bonne dans l'ensemble du Canada, mais il y a des changements à faire au Québec», mentionne M. Lagassé, qui refuse de voir dans le NPD une formation condamnée à jouer un rôle de tiers parti.

M. Lagassé effectue présentement une tournée québécoise afin de mousser sa candidature à la succession de M. Ed Broadbent.

«La raison pour laquelle je me suis lancé, c'est que je pense que le Canada peut jouer un rôle de premier plan pour les droits des enfants. Par exemple, si on continue d'exiger des pays du Tiers-monde le paiement de leur dette, il vaudrait mieux continuer à couper dans les budgets de santé. Au Canada, il faut aussi d'abord enrayer la pauvreté», déclare le candidat.

Enseignant dans les classes d'immersion française pour les enfants du niveau primaire, le candidat à la direction du NPD attache une grande importance à l'écologie, aux droits de la personne, ainsi qu'au maintien du Québec dans la constitution canadienne.

### Autodétermination

Lorsqu'on lui signale que plusieurs observateurs de la scène politique fédérale reprochent au NPD de tenir un discours consti-



Roger Lagassé

tutionnel différent selon qu'ils sont au Québec ou ailleurs au pays, M. Lagassé répond que tous les candidats actuels sont contre l'Accord du lac Meech, mais en faveur du concept de société distincte pour le Québec.

«Selon moi, cependant, la clause de la société distincte est très floue et ne donne aucun droit au Québec...», lance M. Lagassé.

«Moi, ce que je dis c'est qu'on devrait donner le droit à l'autodétermination non seulement au Québec, mais à toutes les provinces», ajoute-t-il.

Celui-ci déplore par ailleurs que «le peuple canadien n'ait pas été consulté sur la question constitutionnelle. Il faut que les gens aient une décision à prendre: je propose donc des référendums nationaux sur la constitution, sur ce que le peuple veut dans celle-ci».

Face aux conséquences possibles pour le Québec d'un rejet de l'Accord du lac Meech et de l'attitude peu conciliante de certains politiciens canadiens dans ce dossier, M. Lagassé affirme qu'«en réalité les Canadiens sont très réceptifs au fait français».

Vision idéaliste? Non! rétorque M. Lagassé.

«Je pense que les Canadiens en général sont très fiers de leur pays et du fait français au Québec; en Colombie-Britannique par exemple, nous avons des classes d'immersion en français et des politiques multi-culturelles».



“Maximisez votre CPG.”  
“Tirez profit de bons conseils.”

### Des conseils financiers de premier ordre

Le Trust Royal vous offre les conseils financiers dont vous avez besoin pour choisir le CPG qui vous convient. Nous pouvons vous aider à comprendre clairement vos besoins financiers, puis vous recommander les types de CPG qui répondront le mieux à ces besoins.

### Vaste gamme de CPG

Le Trust Royal offre une vaste gamme de CPG qui répondent à vos besoins personnels. Les caractéristiques de ces CPG comprennent des durées de 30 jours à 5 ans, des versements d'intérêt mensuels, semestriels ou

annuels, des taux d'intérêt bonifiés pour les soldes élevés et pour les clients âgés de 60 ans et plus, et même des intérêts composés pour profiter de reports d'impôt.

### Taux d'intérêt élevés

Les taux d'intérêt des CPG du Trust Royal sont toujours concurrentiels. Des taux élevés sont essentiels pour vous assurer que vos placements dégageront un bon rendement. Nous vous offrons les taux d'intérêt élevés auxquels vous vous attendez du Trust Royal.

### Gagnez une Volvo 1990

Pour chaque 1 000 \$ investi dans un CPG du Trust Royal,



VOLVO

vous avez la chance de gagner l'une des trois Volvo 740 GL berline 1990 offertes. Chaque voiture est équipée d'une transmission automatique, d'un climatiseur, d'une direction assistée, de freins assistés, d'une radio AM-FM stéréo à cassettes et plus! Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal. Le concours prend fin le 4 novembre 1989.

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de CPG, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à En Direct<sup>SM</sup> au 1 800 387-1610.

### PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

**MONTREAL**  
630, boul. René-Lévesque  
Ouest - 876-2525  
1155, rue Sherbrooke  
Ouest - 288-8282  
5285, chemin de la  
Reine-Marie - 487-5733  
270-1137  
**VILLE MONT ROYAL**  
1301, chemin Canora  
731-6889

**WESTMOUNT**  
4145, rue Sherbrooke  
Ouest - 876-2505  
4945, rue Sherbrooke  
Ouest - 487-2600  
**QUEST DE L'ILE**  
280, avenue Dorval  
Dorval - 636-4740  
42-D, boul. St-Charles  
Beaconsfield - 694-2014  
Complexe Pointe-Clare  
Boul. St-Jean et  
Transcanadienne  
697-4114

3300, Côte Vertu  
Ville St-Laurent  
333-3303  
**VILLE LASALLE**  
Carrefour Angrignon  
364-2351  
**VILLE D'ANJOU**  
Les Galeries d'Anjou  
353-5882  
**LABAL**  
Le Carrefour Laval  
687-8880

3131, boul. de la Concorde  
Dorval - 661-8110  
**REPENTIGNY**  
Place Repentigny  
581-7252  
**RIVE SUUD**  
Mail Champlain  
Brossard - 465-9780  
Les Promenades  
St-Bruno - 653-8959  
Centre d'Achat Regional  
Châteauguay  
691-2500

**QUÉBEC**  
1122, Chemin St-Louis  
Sillery - 681-7241  
**VILLE LAURIER**  
Place Laurier  
St-Joy - 658-1013  
1874, d'Estimauville  
Québec - 667-7318  
**SHERBROOKE**  
25, rue Wellington  
Nord - 569-9371  
**HULL**  
425, boul. St-Joseph  
770-4437

277, Chemin Knowlton  
Knowlton  
(514) 243-5635  
**TROIS-RIVIERES**  
1300, rue Notre-Dame  
378-4545  
**JONQUIÈRE**  
La Promenade  
2876, Place Davis  
548-5108  
**HULL**  
425, boul. St-Joseph  
770-4437



\*Taux sous réserve de modification.



AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

# Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Yigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## ÉDITORIAL

### Lac Meech: renégocier à rabais?

Roch BILODEAU

La perspective d'une demi-victoire est moins terrible à envisager que celle d'un échec clair et net; c'est vrai pour les individus, les entreprises et toutes les organisations humaines mais encore plus évident pour les politiciens qui, devant l'opinion publique, cherchent souvent à sauver la face d'abord et avant tout. Le premier ministre Bourassa se retrouve dans cette situation avec l'accord du lac Meech et cela ne va pas sans soulever de graves inquiétudes.

Le Cabinet Bourassa n'avait pas le choix: la position constitutionnelle que le Manitoba a rendue publique la semaine dernière est tellement radicale et dépassée, tellement méprisante à l'endroit des revendications traditionnelles de notre province qu'aucun gouvernement québécois, aussi fédéraliste soit-il, n'aurait pu y réserver un accueil autre qu'une fin de non-recevoir. Mais précisément à cause du radicalisme de la position manitobaine, toute autre proposition un tant soit peu conciliante pourrait apparaître en quelque sorte comme un moindre mal pour un gouvernement qui a perdu l'espoir de voir se concrétiser un pacte constitutionnel auquel il attache beaucoup d'importance. La réaction beaucoup plus réceptive du gouvernement Bourassa à la position du Nouveau-Brunswick s'expliquerait-elle de cette façon? Peut-être et ce n'est pas rassurant.

Oui, bien sûr, le ton du Nouveau-Brunswick est différent; on a eu l'intelligence de ne pas remettre brutalement et bêtement en question tout ce que le Québec recherche avec l'accord du lac Meech. Mais sur le fond, dans sa finalité, ce que propose le premier ministre McKenna suppose des compromis inacceptables pour notre province. Le Nouveau-Brunswick voudrait entre autres que la Charte canadienne des droits et libertés soit reconnue comme une caractéristique fondamentale de la fédération. Or, les constitutionnalistes s'entendent à peu près tous là-dessus, cela reviendrait sans aucun doute à émasculer le concept de société distincte; sur cette base, la Cour suprême n'aurait probablement pas d'autre choix que de renier au Québec le droit de protéger sa langue et sa culture françaises.

De bonne foi, le Nouveau-Brunswick? Peut-être. Plus habile ou hypocrite? Peut-être aussi. Ce qui importe de toutes façons, c'est que le Québec ne se laisse pas «endormir» par une ouverture d'esprit qui ne serait qu'illusoire et qui mènerait à renégocier à rabais. Qu'elle se manifeste à Frédéricion ou ailleurs. Pierre Trudeau, qui ne veut pourtant rien savoir de la société distincte, ne disait-il pas la semaine dernière qu'il faudrait rediscuter sur la base des cinq demandes du Québec? Les revendications du Québec sont peut-être bien fondées, mais, mais... l'accord du lac Meech... voilà le genre de discours fallacieux qu'on risque d'entendre de plus en plus au cours des prochaines semaines.

Plutôt que de devoir admettre le cuisant échec politique qui se dessine, le gouvernement Bourassa pourrait être tenté d'accepter un compromis: une entente parallèle définissant les amendements à apporter ultérieurement à l'accord du lac Meech. Mais quels amendements? Si l'on se fie à ce qui est évoqué jusqu'ici, on parle non pas d'un progrès mais d'un recul pour le Québec.

Malheureusement très peu intéressé à la question constitutionnelle, le public québécois retiendrait-il que le gouvernement Bourassa aurait eu tout de même gain de cause? Possible, et voilà l'élément qui doit inquiéter le plus dans le calcul politique qui s'échafaude actuellement à Québec.

## Rwanda: au pays des mille collines

Le Rwanda, ce beau pays des mille collines, situé dans la région des grands lacs du centre-est de l'Afrique, comptant sur un petit territoire de 26,228 kilomètres, se trouve enclavé entre l'Ouganda, le Zaïre, la Tanzanie et le Burundi. C'est là que je me suis rendu - dans ce beau pays montagneux aux reliefs doucement arrondis - après avoir participé au colloque portant sur les droits de l'Homme qui a eu lieu récemment à Bujumbura, au Burundi.

n'a pas été atteint sans heurts: de violents affrontements survenus depuis la fin des années 1950 et ce, jusqu'au milieu des années 1970, ont laissé de profondes blessures qui aujourd'hui encore demeurent difficiles à cicatriser.

### La présence canadienne

Le Rwanda est un petit pays surpeuplé qui n'aurait pas pu se développer comme il l'a fait sans l'aide et la coopération internationale. Selon

Le Canada a été le premier pays à avoir investi beaucoup au Rwanda et plus précisément à Brutere. Avec les Belges tout était différent puisque les contacts se faisaient seulement par l'intermédiaire des missionnaires et de tels contacts étaient très sélectifs.

Le Canada est ici synonyme du Père Lévêque et de son université; il signifie aussi le père Luc Lacroix, un prêtre dominicain qui vit actuellement à Montréal dont le nom a été célèbre puisqu'il a fondé le mouvement Scout de Rwanda. Le Canada, c'est aussi le projet de Mutara, un projet de développement global et intégré qui s'est transformé en moteur d'un processus de développement communautaire.

Cependant, il y a un décalage entre la population canadienne, le gouvernement du Canada et le peuple du Rwanda. Nous connaissons surtout le gouvernement canadien et peu la communauté canadienne. Nous voulons que les politiques d'aide se transforment en politique de partage. Nos peuples respectifs doivent creuser l'aspect humain de l'aide. Cet aspect va au-delà des raisons simplement politiques ou économiques.

J'ai marché sur les collines du Rwanda en réfléchissant sur tout ce que mon ami Sibomana m'avait dit et sur la portée que la coopération et l'aide internationale peuvent atteindre au niveau de la rencontre des peuples aussi éloignés les uns des autres comme peuvent l'être le Canada et le Rwanda.

### Le profil d'un coopérant canadien

Lorsque j'ai vu à la télévision l'hommage que l'Assemblée Nationale du Québec rendait à ce député qui après treize ans de labeur parlementaire quittait la Chambre pour se rendre au cœur même de l'Afrique, devenant un simple coopérant et ce, il y a seulement trois mois, j'étais loin



## TRIBUNE LIBRE

### Qui aidera les jeunes en difficulté?

Depuis quelques mois on parle beaucoup du phénomène des gangs de jeunes à Montréal qui commettent des actes de violence. On s'indigne, on s'inquiète, on a peur. Si les médias ont tendance à amplifier les faits, la situation demeure dramatique et est de plus en plus hors de contrôle.

À Sherbrooke, le phénomène des gangs est encore quasi absent. On y entend moins parler des jeunes. Nos jeunes seraient-ils plus «straight» et à l'abri des problèmes sociaux tels l'éclatement de la famille, le chômage, etc?

Ce qu'on peut déplorer, ici comme ailleurs au Québec, c'est l'absence de volonté de faire une véritable prévention basée sur l'écoute des difficultés des jeunes. Il fut une époque où l'écoute se faisait à la maison ou à l'école. Hélas, la famille s'est brisée, le corps professoral a vieilli. Ce qui est très malheureux lorsqu'on parle de prévention, c'est que ce n'est pas rentable politiquement; les résultats se faisant sentir après plus d'un terme. Pourtant, économiquement, c'est très rentable de prévenir.

Mais où donc doit se faire la prévention auprès des jeunes? À la maison et à l'école? Quand c'est possible. Dans les médias? Bonne idée, mais la communication est à sens unique. Par les CLSC et les CSS? Pensez-y de moins en moins, les clientèles s'alourdissent, les listes d'attente s'allongent et le budget est de plus en plus consacré au curatif. Il reste les organismes communautaires, ces groupes formés de bénévoles convaincus de l'importance d'agir immédiatement pour le bien de l'ensemble de la communauté. Ces groupes, souvent très bien structurés, utilisent une approche souple, plus susceptible de rejoindre les jeunes. Ils sont aussi infiniment plus créatifs que les institutions du réseau parce que moins soumis aux diverses contraintes administratives.

Un exemple d'organisme communautaire sherbrookoïse voué à la prévention de la délinquance chez les jeunes: Entraide-Jeunesse. Créé il y a six ans, grâce à la volonté d'un groupe de citoyens et d'intervenants convaincus de la nécessité d'agir auprès des jeunes, Entraide-Jeunesse a, depuis, rejoint plus de 3000 adolescents. La programmation d'Entraide-Jeunesse est formée de trois volets. Grâce à son réseau de travail «La Jobine», une trentaine de jeunes mettent leur énergie en commun pour se trouver des menus travaux qu'ils exécutent moyennant une rémunération. «La Jobine» permet aux jeunes de se faire un peu d'argent de poche tout en se sentant valorisés. Les personnes âgées apprécient ce service qui les libère de certaines tâches et leur permet de se rapprocher des jeunes. Des intervenants de Montréal, Québec et St-Hyacinthe tentent d'implanter un tel réseau dans leur quartier ou municipalité. Un deuxième type d'intervention d'Entraide-Jeunesse consiste à jumeler un jeune en difficulté avec un adulte bénévole qui le supporte et le conseille. Enfin, par son volet éducatif, Entraide-Jeunesse visite les écoles et les maisons de jeunes

et y aborde des sujets qui préoccupent les adolescents.

On estime à 40 000 \$/année (soit un peu moins que les coûts d'un jeune en Centre d'accueil) le budget nécessaire à Entraide-Jeunesse pour offrir des services de qualité. Considérant que l'organisme évite en moyenne trois placements par année, faites le calcul... Pourtant, en dépit de l'expertise qu'il a développée en six ans, de sa rentabilité économique, de l'urgence d'une intervention préventive auprès des jeunes et de la présence, semble-t-il, d'un ministre de la Jeunesse dans les alentours, Entraide-Jeunesse risque de fermer ses portes d'ici quelques semaines faute d'un soutien financier minimum de l'État.

J'aurais pu citer d'autres exemples d'incohérence dans le système actuel et de l'absence d'une véritable volonté de supporter les actions préventives.

Plusieurs indices nous rappellent le mal de vivre de nombreux jeunes: le décrochage scolaire, la délinquance, le suicide. Les gangs? ça viendra... à moins qu'on agisse maintenant.

Rémi Demers  
intervenants social  
bénévole à Entraide-Jeunesse

### Hydro et... les relations humaines

C'est dimanche, il est 18h p.m. Nous sommes en campagne, il fait noir, il n'y a plus d'électricité. Que faire?

D'abord trouver deux chandelles, un service à fondue, un livre de recettes de Pol Martin et une bonne bouteille de vin blanc. Il suffit d'avoir des pétoncles, du beurre à l'ail, des champignons frais, du persil, des échalottes et du poivre. (...) Accompanyez le tout d'une bonne salade, d'une coupe de vin frais et prenez soin d'inviter une personne de votre choix.

À tout cela, il ne manque qu'une discussion sur l'avenir du Québec

quand il se produit une panne de courant. Les seuls inconvénients sont qu'Hydro n'a pas encore pensé à offrir une distribution gratuite de café chaud et de planifier ses pannes aux fins de l'avenir de notre province.

Merci Hydro-Québec de nous permettre de redécouvrir qu'il y a encore une place au romantisme et à l'avenir du Québec à travers les pannes d'électricité et autres petits inconvénients de la vie moderne.

Jacques Gagné  
Nicole Dubé  
Geneviève Gagné  
Marie-France Gagné  
Windsor

## UNE FENÊTRE SUR LE MONDE

par Julio Rodriguez



En parcourant le territoire - peut-être le seul au monde où il y a encore des gorilles en liberté - et en regardant couler ses multiples cours d'eau - dont plusieurs acheminent vers le Nil lorsqu'il prend le long chemin du Nord à la recherche de la mythique Alexandrie tandis que d'autres s'en vont vers l'Ouest en suivant les détours du Congo avant que ce grand fleuve ne longe Kinshasa et Brazzaville dans sa route de l'Atlantique - on a du mal à se rappeler ces histoires de violence qu'a connu le Rwanda au cours des dernières décennies.

### Une trêve ou la paix?

De même qu'au Burundi, trois communautés se côtoient au Rwanda: les Hutu, les Tutsi et les Twa, représentant respectivement 85 p.c., 14 p.c. et 1 p.c. de la population totale du pays. Mais, contrairement au Burundi, la communauté Hutu du Rwanda est celle qui détient solidement les rênes du pouvoir. Mais ceci

plusieurs coopérants canadiens que j'ai rencontrés sur le terrain, on peut bien sentir dans ce pays que le gouvernement fait son possible pour acheminer l'aide internationale tenant compte des besoins du pays en matière d'équipement dans le domaine de l'alimentation, de la santé et de la production.

René Sibomana, commissaire général des Scouts du Rwanda, organisation qui regroupe plus de 25,000 jeunes et travaillant surtout sur des projets de développement, nous donne ses impressions sur le Canada et le Québec et sur la façon dont ils sont perçus au Rwanda.

«Les Rwandais ne connaissent pas bien le Canada; ils connaissent plutôt le Québec. Cependant, ils ont une grande sympathie pour le Canada surtout parce que ce pays a été étranger aux politiques de colonisation en Afrique et aussi, parce que les Canadiens n'ont pas des préjugés par rapport aux peuples africains.

de penser que je rencontrerais bientôt ce même personnage sur les collines du Rwanda. Là-bas, j'ai pu parler longuement avec Jean-Pierre Charbonneau, ancien député du comté de Verchères au parlement québécois, et nous avons échangé dans l'intimité du foyer qu'il partage avec sa femme et ses deux enfants. Voici ce que le nouveau coopérant canadien m'a dit il y a quelques jours lors de notre colloque tenu au fin fond de l'Afrique.

### L'Afrique... un rêve

«Je suis délégué régional de l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCS) au Rwanda et au Zaïre. Je n'ai pas eu de choc d'intégration en Afrique. Parfois, j'ai l'impression de ne pas avoir changé de métier. Je dois faire un travail de représentation, d'administration, de coordination et de gestion de crise. Un député de comté est habitué à faire tout ça sauf l'administration qui appartient normalement aux ministres. C'est un pari qu'ils ont fait en m'envoyant ici par-

ce que je n'avais pas d'expérience d'outre-mer.

L'Afrique était pour moi un rêve. Mon père était chef des scouts et projetait assez souvent des films portant sur l'Afrique. Le cinéma et les films m'ont fait alors rêver de ce continent. Mes souvenirs d'enfance et de jeunesse sont très liés aux images que j'avais de la justice et de l'engagement social, mais aussi au goût pour l'aventure. Quand j'étais jeune, je rêvais d'être père blanc en Afrique. Mon père et ma mère se sont toujours engagés dans leurs milieux sociaux.

Lorsque j'ai été député, j'ai pu voyager et tout le goût de l'aventure m'est revenu. J'ai été député au Québec pendant 13 ans mais un jour, il y a de cela plus de deux ans, j'ai vu le film Souvenirs d'Afrique et c'est là que tous mes rêves reliés à l'Afrique me sont revenus. À ce moment, je me trouvais dans un creux de vague; il y avait une autre chicane à l'intérieur du Parti québécois et je sentais le besoin de passer à une autre chose.



M. Jean-Pierre Charbonneau, ex-député péquiste et maintenant coopérant en Afrique, en compagnie de M. Julio Rodriguez

Comme député de comté, j'ai eu beaucoup de satisfaction. Mais je sentais le besoin d'aller chercher ailleurs. J'aimerais faire au moins deux ou trois ans ici et m'en aller ensuite en Asie puisqu'il y a bien des peuples du Tiers Monde là-bas aussi. Les coopérants internationaux ont le goût de l'aventure et de la découverte d'autres cultures. Je me rappelle à quel point m'ont impressionné plusieurs reportages de Radio-Canada, au cours des années 1960, où nous, les Québécois, étions encouragés à découvrir des cultures différentes.

### Un projet de famille

Mais, un coopérant doit faire participer sa famille à son projet et Jean-Pierre Charbonneau doit partager les conséquences de son choix et de ses rêves avec son épouse, Mme Francine Jacques, et ses deux enfants, Samuel et Olivier. J'ai vu ces deux derniers jouant sur les terres rouges du Rwanda; le bonheur gravé sur leur visage et le rire aux yeux. Quant à Francine, elle nous dit: «Après quelques semaines, le choc du dépaysement s'estompe doucement, la peur de sortir disparaît alors que nous prenons lentement le rythme du pays. Si l'Afrique n'était pas mon rêve, c'était devenu un projet familial auquel j'avais pleinement adhéré. N'était-ce pas l'occasion rêvée de sortir du Québec, de sa culture télévisuelle, de sa consommation parfois éfrénée, des rêves préfabriqués par les bonzes de la publicité, du rythme en double accéléré sur lequel nous vivions notre vie depuis tant d'années? L'Afrique, ça se voulait un temps d'arrêt dans la course de la vie, pour réfléchir à nos désirs profonds, nos valeurs, notre vie professionnelle».

NDLR: Ce texte conclut la série d'articles de M. Rodriguez sur l'Afrique et les droits de l'Homme.

# Général

Première manifestation d'importance contre la TPS

## 300 chauffeurs de taxi massent leurs véhicules devant le Parlement

Marie TISON Ottawa (PC)

La première manifestation d'importance contre la nouvelle taxe de vente sur les produits et services a mis en vedette plusieurs centaines de taxis.

Environ 300 chauffeurs de taxi de la région de la capitale nationale ont massé leurs véhicules devant le Parlement hier midi, afin de protester contre la nouvelle taxe de vente, qui s'appliquera à leur commerce.

Ils avaient l'intention de parader sur la Colline parlementaire, mais les agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) les en ont empêchés, ce qui a provoqué de virulents échanges verbaux.

Après de longues discussions, impliquant un agent de la GRC, un représentant des chauffeurs de taxi et le Sergent d'armes de la Chambre des communes, M. Gaston Cloutier, une trentaine de taxis seulement ont pu parader devant l'édifice principal du Parlement.

### Gros problèmes

M. Mohamad Alasadi, le chef de la section locale de l'Association des chauffeurs de taxi de l'Ontario, a affirmé que la nouvelle taxe de vente allait poser de gros problèmes aux membres de l'association.

En tout, environ 800 personnes ont participé à la manifestation.

Il s'agissait notamment de fonctionnaires fédéraux, qui portaient veston et cravate.

Plusieurs députés libéraux se sont succédé au podium pour s'adresser aux manifestants et scander des slogans.

Le leader du Parti libéral en Chambre, M. Herb Gray, a affirmé qu'il fallait retirer totalement la taxe de vente, et que même la réduction de son taux de neuf à sept pour cent ne serait pas suffisant.



Les policiers refusaient obstinément, hier, de laisser défilet les chauffeurs de taxi sur la Colline parlementaire, malgré les appuis des députés (en haut à gauche) Herb Gray et John Nunziata, libéraux, et Lorne Nystrum, du NPD. Ces derniers ont même appelé à la rescousse (en bas) le Sergent d'armes de la Chambre des communes, M. Gaston Cloutier. Finalement après de virulents échanges, la GRC a permis à une trentaine de taxis seulement de défilet.

«Se faire frapper sur la tête avec une batte de baseball sept fois plutôt que neuf, ce n'est pas un grand progrès», a-t-il déclaré.

De son côté, le député libéral d'Ottawa Centre Mac Harb s'est élevé contre la taxation de services au-

paravant non taxés, comme les services funéraires.

«Le gouvernement veut même taser les morts», a-t-il lancé.

L'héroïne de la lutte contre la désindexation partielle des pensions de vieillesse, Mme Solange Denis, s'est également présentée devant les ma-

nifestants pour les inviter à se rappeler de l'attitude des conservateurs lors des prochaines élections.

«Nous dirons 'Good Bye, Charlie Brown', a-t-elle lancé, paraphrasant la formule qui l'avait rendue célèbre au printemps 1985.

Aucun ministre ou député conservateur ne s'est adressé aux manifestants.

A Lennoxville

## Les propos de l'ambassadeur d'Afrique du Sud laissent les étudiants incrédules

Sherbrooke (MR)

Pendant que l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada, M. Johan H. De Klerk, expliquait hier aux étudiants du Collège Champlain et de l'Université Bishop de Lennoxville, réunis à l'édifice Norton, qu'il n'était pas raciste et que son pays allait d'ici deux ans instaurer une véritable démocratie respectant les droits de tous les Sud-Africains, les étudiants demeuraient méfiants, et parfois même agressifs à son égard.

A un étudiant qui lui demandait comment il pouvait justifier l'apartheid, M. De Klerk a répondu que, n'étant pas raciste, il ne pouvait ni ne voulait la justifier. Historiquement, il l'a expliqué par diverses lois qui ont été adoptées au fil du temps et que le gouvernement actuel s'affaire à modifier ou à abolir.

### Mandela

Interrogé sur la raison pour laquelle le leader noir Nelson Mandela n'a pas encore été libéré, M. De Klerk a expliqué que le gouvernement sud-africain a voulu procéder par étapes, de manière à vérifier l'effet de la libéralisation dans le pays. Compte tenu, dit-il, par exemple, de la réaction relativement pacifique qui a accueilli la libération d'autres prisonniers politiques proches de Mandela ces jours derniers, il est probable que le grand leader noir sera libéré sous peu.

Comme les étudiants se demandaient combien il reste de prisonniers politiques dans le pays, M. De Klerk a répondu: «Une trentaine environ», ce qui a soulevé une vague de protestations incrédules.

A la question à quand la levée de l'état d'urgence, qui brime aussi les libertés, l'ambassadeur a estimé qu'il s'agissait d'une question de quelques mois à peine. Deux peut-être, le temps de franchir de nouveaux pas vers une normalisation de la situation et de constater que la violence ne refait pas surface dans le pays.

Cette violence, les étudiants la comprenaient surtout dans le sens d'une violence faite aux Noirs par les Blancs. M. De Klerk a fait remarquer que la première violence qui a éclaté au grand jour, il y a quelques années, en était une exercée par des Noirs à l'égard d'autres Noirs qui ne partageaient pas les mêmes vues politiques.

Notant que la majorité des Blancs et des Noirs d'Afrique du Sud sont en faveur d'une normalisation, mais sans violence, option à laquelle certains radicaux de droite ou de gauche n'ont pas encore renoncé, a-t-il aussi avoué, M. De Klerk a assuré que son gouvernement fait tout en son pouvoir pour établir graduellement les bases solides d'une communication qui permettra à tous les groupes de la société sud-africaine, même minoritaires, de bâtir ensemble la prochaine Constitution d'Afrique du Sud. D'ici deux ans peut-être.

Dans une envolée énergique, une femme qui assistait à la conférence de M. De Klerk a affirmé que quiconque tire profit d'un système raciste est raciste. Et elle n'a pas fait d'exception pour le Canada, dont les livres d'histoire, ironisait-elle, ne font pas mention de la venue des esclaves noirs américains qui ont bâti des villages au Québec, ni de leur retour aux Etats-Unis parce qu'ils étaient, au Canada, victimes de... racisme!

Cette dame a été chaudement applaudie par l'assistance.

## Un comité des Communes recommande un écart maximum de 8 % entre les taux d'intérêt des cartes de crédit et le taux d'escompte

Ottawa (PC)

L'écart entre le taux d'escompte de la Banque du Canada et les taux d'intérêt imposés aux détenteurs de cartes de crédit par les institutions financières devrait être plafonné à 8 pour cent.

Pour ce qui est des cartes émises par les détaillants, le plafond devrait être fixé à 16,5 pour cent.

Telles sont les principales recommandations émises par le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale, dont le rapport a été publié, hier, à Ottawa.

«En aucun cas, cet écart ne devrait dépasser 8 pour cent», a fait savoir le président du comité, M. Garth Turner.

M. Turner a précisé que les taux d'intérêt facturés aux détenteurs de cartes de crédit n'étaient probablement pas excessifs à l'heure actuelle. Le comité préconise tout de même l'établissement d'un mécanisme de protection des consommateurs pour ainsi éviter une flambée des taux d'intérêt, comme cela s'était produit en 1986-87.

«Par le passé, cet écart a déjà pris des proportions aberrantes», a ajouté le député ontarien de Glengarry-Prescott-Russell, M. Don Boudria.

M. Turner a précisé qu'à la fin de l'année 1986, les taux d'intérêt de Mastercard et de Visa oscillaient autour de 20 pour cent. Ceux imposés par les grands magasins étaient de 28,8 pour cent, alors que le taux d'escompte de la banque centrale était d'environ 9 pour cent.

A première vue, toutefois, le ministre intérimaire des Consommateurs et des Sociétés, M. Harvie Andre, a indiqué qu'il ne favorisait pas

l'imposition d'un plafond de 9 pour cent.

Selon lui, la meilleure façon de protéger les consommateurs contre une recrudescence des taux d'intérêt est de favoriser la libre concurrence entre les institutions émettrices de cartes de crédit.

«Nous ne rejetons pas catégoriquement cette mesure, a-t-il ajouté, mais nous nous voulons l'étudier plus en profondeur avant de nous engager dans cette voie.»

Le ministre a précisé que l'imposition d'une telle limite n'entraînerait pas automatiquement une baisse des

taux d'intérêt parce qu'il faut tenir compte également d'autres coûts qui font grimper les taux.

Le rapport du Comité de la consommation et des corporations a exploré le même terrain que le Comité permanent des finances, il y a moins de trois ans.

Dans son rapport publié en mars 1987, le comité des finances exhortait les banques à réduire volontairement les taux d'intérêt liés aux cartes de crédit. Le comité présidé par M. Don Blenkarn n'allait pas, toutefois, jusqu'à recommander l'imposition d'un plafond sur les taux d'intérêt.

## Les employés d'Hydro-Québec ne vont pas débrayer au-delà du 18 décembre

Montréal (PC)

heures», a ajouté M. Chabot.

Malgré les assurances fournies par les syndicats pour augmenter le «temps productif» des employés affectés aux services essentiels et assurer l'exécution des travaux prioritaires, les deux parties ne s'entendent toujours pas sur la nouvelle liste des effectifs d'urgence soumise jeudi au médiateur.

Alors que M. Chabot accuse l'employeur de vouloir l'allonger chaque jour, Hydro-Québec soutient, dans un communiqué publié hier, que la nouvelle proposition est une «copie conforme de la première, et ne permet pas davantage d'effectuer les travaux requis pour affronter la demande de pointe sur le réseau, et ce, dès décembre».

## Paul Martin récolte l'appui d'un député libéral provincial

Montréal (PC)

Grâce à son appui à l'Accord du lac Meech, le candidat pressenti au leadership du Parti libéral du Canada, M. Paul Martin, a récolté hier l'appui d'un député libéral provincial, M. Jacques Chagnon.

M. Chagnon, député de Saint-Louis à l'Assemblée nationale, accorde son appui seulement à titre personnel. Et le premier ministre Robert Bourassa ne s'y serait pas opposé.

## Vander Zalm s'excuse pour avoir fait une plaisanterie sur les juifs

Vancouver (PC)

Le premier ministre de Colombie-Britannique Bill Vander Zalm s'est excusé, hier, pour avoir fait une plaisanterie sur les juifs à l'occasion du congrès annuel du Crédit social, au cours du week-end.

«Je me rends compte que j'ai, sans le vouloir, offensé un certain nombre d'individus et une partie de notre communauté», a-t-il dit en conférence de presse. «Ce n'était pas in-

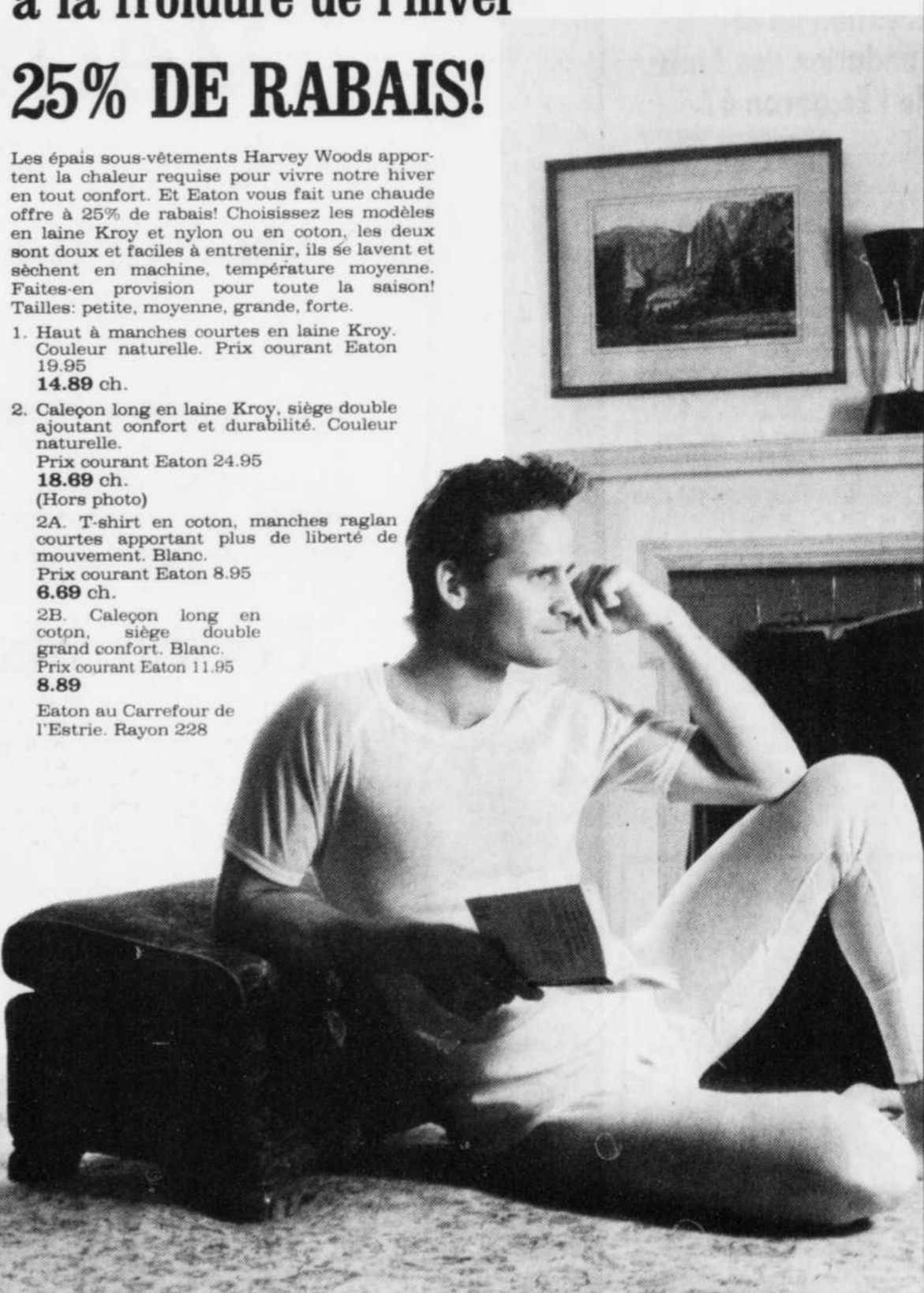
tentionnel, et c'était inapproprié. Je veux faire mes excuses à toute personne qui a été offensée ou a souffert de mes propos.» Le premier ministre avait raconté une histoire à propos d'un juif qui pensait pouvoir gagner à la loterie sans avoir à acheter de billet.

M. Vander Zalm a également invité son ministre des Autoroutes, Neil Vant, à s'excuser pour une plaisanterie similaire lancée au cours d'un déjeuner privé de travail, samedi.

## Harvey Woods fait échec à la froidure de l'hiver 25% DE RABAIS!

Les épais sous-vêtements Harvey Woods apportent la chaleur requise pour vivre notre hiver en tout confort. Et Eaton vous fait une chaude offre à 25% de rabais! Choisissez les modèles en laine Kroy et nylon ou en coton, les deux sont doux et faciles à entretenir, ils se lavent et séchent en machine, température moyenne. Faites-en provision pour toute la saison! Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

- Haut à manches courtes en laine Kroy. Couleur naturelle. Prix courant Eaton 19.95 **14.89 ch.**
  - Caleçon long en laine Kroy, siège double ajoutant confort et durabilité. Couleur naturelle. Prix courant Eaton 24.95 **18.69 ch.** (Hors photo)
    - T-shirt en coton, manches raglan courtes apportant plus de liberté de mouvement. Blanc. Prix courant Eaton 8.95 **6.69 ch.**
    - Caleçon long en coton, siège double grand confort. Blanc. Prix courant Eaton 11.95 **8.89**
- Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 228



**EATON**  
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Crédit en espèces  
à votre service  
à l'offre Eaton

Les cartes Américan Express,  
Visa et MasterCard  
sont aussi acceptées.

## Vivre

## Il manquait 272 fenêtres pour une participation à l'exposition

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Andrew Gordon a raté une récente exposition parce qu'il n'avait pas terminé un dessin représentant le Séminaire de Sherbrooke avec ses 533 fenêtres. Le moment de l'exposition venu, il lui restait 272 fenêtres à dessiner.



Chantal Angers

Peut-être aura-t-il plus de chance quand le Séminaire reproduira, sur certaines de ses publications, des œuvres des jeunes, comme l'indique Chantal Angers, professeure d'arts plastiques de cet établissement.

En tout cas, Andrew l'espère bien. «C'est une bonne idée. Si quelqu'un voit nos travaux, ça fait reconnaître notre talent.»

«Dessiner, j'aime ça beaucoup. J'aime dessiner des structures, dehors, ce qu'il y a autour de moi. Je dessine beaucoup et j'aime quand c'est détaillé.» Il dit qu'il ira peut-être en architecture plus tard.

Andrew, élève de 1ère secondaire, avait pris deux heures à observer le Séminaire, à faire un croquis et à dessiner devant l'édifice, mais il lui a fallu poursuivre le travail chez lui par la suite. C'est entre-temps qu'a eu lieu l'exposition au cours de laquelle les professeurs d'arts plastiques ont présenté les réalisations de leurs élèves, lors d'une visite des parents.

Jean-François Perrault, de 2e secondaire, a eu la chance, pour sa part, de voir son dessin, représentant une maison du secteur du Champ de Mars, exposé à cette occasion.

## Création de la Fondation des Amis de l'Escadron 67

Sherbrooke

Une corporation sans but lucratif, La Fondation des Amis de l'Escadron 67, a été mise sur pied récemment à Sherbrooke, pour amasser les fonds nécessaires aux activités de la section locale des Cadets de l'Air. En vue du cinquantième anniversaire d'existence des Cadets de l'Air à Sherbrooke, dans deux ans, la Fondation espère entre autres recueillir les sommes nécessaires à l'organisation de différentes activités commémoratives.

Cette Fondation, qui ne s'occupe pas de l'aspect militaire de l'Escadron, est l'une des premières du genre au Québec. Elle veut rejoindre les anciens cadets, commandants, parents et amis de l'Escadron 67, qui a accueilli quelque 4000 cadets au cours de son existence.

Créé en mai dernier, la Fondation est présidée par Jacques Bélanger, ancien commandant de l'Escadron 67. Les gens intéressés à devenir membre de la Fondation peuvent se rendre au Manège militaire de Sherbrooke, rue Belvédère, le vendredi soir.



LAINAGES DE QUALITÉ

The Wool Shop

Ouvert:

Lundi au vendredi 9h00-5h00

Samedi 9h00-4h00

159, rue Queen

centre-ville de Lennoxville

567-4344 5696X

## Motivation

«Une telle exposition a pour effet de nous motiver, estime-t-il. Elle m'a donné le goût de travailler davantage. Aussi, je trouve intéressant de pouvoir ainsi voir ce que les élèves des autres classes réalisent.»

Pour un élève qui adore le sport et qui ne se doutait pas d'avoir du talent en dessin, l'occasion a aussi été une chance de découvrir son potentiel, fait-il comprendre.

Pour sa part, Rico Beaudoin, de 3e secondaire, a produit un pastel représentant le mouvement de l'eau de la rivière Magog. «J'aime l'expression artistique. Les arts visuels m'attirent pour plus tard. Comme je suis déjà habile et que j'aime ça, ce serait simple.»

C'était toutefois la première fois qu'il touchait le pastel sec. «Souvent j'utilise le crayon à mine et il est rare que je travaille avec une autre matière. Mais j'ai aimé l'expérience avec le pastel, de même que l'expérience du lavis.»

Rico, qui peint des figurines de plomb chez lui, rêve de faire un jour de la peinture à l'huile. «J'aimerais réaliser une toile.»

## Cours

Les réalisations des élèves sont le résultat du cheminement accompli dans les cours d'arts plastiques, conformément aux programmes, explique la professeure Chantal Angers.

«En 1ère secondaire, nous voyons l'environnement immédiat des élèves, en deuxième, le patrimoine québécois, les constructions, le mobilier par exemple, et en troisième, on élargit l'art à la société, alors qu'en quatrième, on aborde l'histoire de l'art.»

Mme Angers explique qu'on exploite les habiletés diverses des élèves, de l'observation à la création, en les familiarisant en même temps avec les diverses techniques.

Si les plus jeunes ont fait de l'observation autour du Séminaire, ceux de 2e secondaire ont fait le même exercice dans le Vieux Nord et ceux de 3e ont exploité le mouvement, en observant l'eau.

C'était la première fois cette année que les bâtons de pastel prenaient

l'air. D'ailleurs, même les élèves éprouvaient quelques réticences à cet exercice qui, finalement, leur a beaucoup plu et qui a donné à plusieurs la chance de produire de fort belles œuvres.

## Concours

Lien entre les cours et les activités scolaires, un concours a aussi été ouvert au Séminaire, invitant les élèves à créer un costume de papier qui est suffisamment bien articulé, dit Mme Angers, pour être porté.

Toujours sur le thème de l'eau, le concours donne lieu, présentement, à la naissance de homards, de tortues, de pieuvres et quoi encore, et un prix sera décerné au porteur du plus beau costume vers l'époque des Fêtes, alors qu'un autre prix sera décerné en mai, lors d'une exposition organisée simultanément par toutes les écoles privées de la région.



Jean-François Perrault, Rico Beaudoin et Andrew Gordon, trois des élèves des cours d'arts plastiques du Séminaire de Sherbrooke dont les œuvres sont particulièrement remarquables.

## SPÉCIAL DU JOUR

La SPA s'y connaît en menu pour minou et en repas pour pitou. Vous cherchez une nourriture équilibrée, des produits de qualité et des accessoires variés? Pensez à la SPA!

Vous avez besoin d'aide et d'informations?

Nos techniciens diplômés en santé animale sont toujours prêts à vous conseiller judicieusement.

La SPA de l'Estrie: du lundi au samedi, de 9h à 17h.

Il suffit d'y penser... et d'y passer!

SPA

SPA de l'Estrie 1139, boul. Queen Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5H1 (819) 823-1235

Donnez à la SPA de l'Estrie...

Un abri pour un ami

Je désire m'abonner à Info-SPA Estrie.....15 \$ Je désire être membre et obtenir gratuitement Info-SPA Estrie.....25 \$ Je fais un don de.....10 \$  25 \$  100 \$  Autre.....\$ Chèque de :.....\$ Reçu pour fins d'impôt..... 

MasterCard no : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Visa no : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

L'Union Communication inc. 6662

La vente débute  
demain, mercredi le  
1er nov. à 9 h 30  
au Nac.

## Vente de faillite

de l'un des plus beaux

## stocks de vêtements pour dames

jamais offerts!

Le stock complet de l'Accent Aigu, 156, Laurier O., Montréal

d'une valeur de plus de \$140,000 de vêtements de designers de belle qualité pour dames dans des marques telles que: Franco Mirabelli, Tenzer, Equus, Debbie Shuchat.

## Economisez de 66% à 75% sur

Blouses  
Jupes  
Chandails  
Jackets  
Jupes de suède  
Pantalons de suède  
Bijoux AccessoiresBlazers  
Slacks  
Robes  
Jackets de suède  
Blazers de suède  
Bas-culottesUtilisez notre plan  
mise de côtéJeton de  
stationnement  
gratuit avec achat

Au Bon Marché

45, King ouest



Stationnement municipal sur des Grandes Fourches maintenant ouvert.

# Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



**CLÉMENT GERVAIS** a beaucoup d'expérience à titre de serveur dans une brasserie, mais depuis peu il se spécialise dans les douches publiques. Un client «y a goûté» alors qu'il a reçu sur la tête le contenu d'un des cinq «pitchers» de bière que Clément tentait d'apporter jusqu'à la table voisine...

Est-ce possible que le hockeyeur du dimanche **JEAN-PIERRE CUERIER** prenne de la vitesse en vieillissant? Lui, qui n'a jamais été reconnu comme un patineur tellement rapide, a causé plusieurs hors-jeux la semaine dernière. Pas conscient d'avoir augmenté sa vitesse, il préfère plutôt accuser le juge de ligne d'avoir un mauvais jugement...

Existe-t-il une limite d'âge pour pratiquer les danses sociales? On croyait que non, jusqu'à ce qu'on voit **ROCH FAUCHER** revenir d'une soirée de danse en marchant péniblement sur une seule jambe. Doit-on en conclure que l'âge limite est de 65 ans?

**MARCEL TOULOUSE**, une de mes victimes préférées, est présentement hospitalisé au Centre Hospitalier de Sherbrooke. Après une opération mineure à un genou, il a subi une phlébite qui a nécessité son hospitalisation. Le plus grand danger qui guette présentement mon ami Marcel, c'est quand son épouse **DIANE** lui rend visite. Elle a le don de s'accrocher dans le support des solutés et de tout faire tomber à la renverse sur le lit...

L'inspecteur **LUC TESSIER** devra faire preuve de plus de rigueur à l'avenir, s'il veut éviter que **MARC LAREAU** lui refille à nouveau une re-

morque usagée, aux pneus archi-usés, la prochaine fois qu'il ira chercher un voyage de pierres concassées. Une petite inspection préventive n'aurait pas fait de tort...

Entendu lors du championnat provincial d'haltérophilie, en fin de semaine dernière, à l'école Le Ber. «Ce n'est pas facile, car il faut être positif durant la compétition et négatif après la compétition», de dire **SYLVAIN LEBLANC**, un athlète de la Rive-Sud. Pour ceux qui ne l'ont pas compris, il voulait dire qu'il faut penser de façon positive durant la compétition et obtenir des résultats négatifs lors de l'analyse d'urine du test anti-dopage...

Non, **CLAUDE DROLET** n'a pas organisé de voyage en Californie durant la série mondiale et ce n'est pas parce qu'il avait peur des tremblements de terre. Il n'a pas non plus l'intention de mettre sur pied des voyages organisés pour aller voir les Nordiques, ni les Canadiens. La dernière fois qu'il avait organisé un tel voyage, alors que les Expos étaient en pleine course au championnat, il avait dû payer de sa poche 12 places à bord de l'autobus, faute de passagers en nombre suffisant...

Par contre, **JEAN LEMIRE** n'a pas renoncé à son projet de voyage organisé à Philadelphie, les 11 et 12 novembre, pour assister à un match de hockey entre les Flyers et les Devils du New Jersey ainsi qu'à un match de football entre les Eagles et les Redskins de Washington. Il reste encore quelques places de disponibles. Pour plus d'informations, on peut rejoindre Jean à la Cage aux Sports.

En lisant le compte-rendu de l'enquête effectuée par mon confrère **MARIO GOUPIL**, dans l'édition de samedi, à savoir pourquoi il n'y a pas plus de spectateurs aux matchs des Canadiens, j'ai souris en lisant les commentaires de **JACQUES «JOS» LACHANCE**. Soulignant que les spectateurs connaissent peu les joueurs des clubs visiteurs, il disait qu'il aimerait savoir qui est le joueur «le plus viril» de l'équipe adverse. Voilà qui laisse perplexé. Qu'il cherche à connaître l'identité du joueur le plus robuste, ça passe, mais pourquoi vouloir aussi connaître le plus viril?

Le docteur **HENRI OUELLET** s'apprête à boucler ses valises pour se rendre à Lancaster, en Pennsylvanie, où il participera à un important tournoi de bridge. Il s'agit d'un tournoi national qui pourrait regrouper de 40 à 50,000 joueurs. Le tournoi dure 10 jours et chaque joueur peut avoir à disputer des parties jusqu'à huit heures par jour, quatre heures l'après-midi et quatre heures en soirée, ce qui est très dur moralement et physiquement. **PATRICE ROY** et son épouse **HÉLENE BEAULIEU** prendront également part à ce tournoi. Eux, ils sont des joueurs de classe A et figurent parmi les 100 meilleurs joueurs au Canada. Sur la scène mondiale, on me dit qu'ils font partie du groupe de cinq

pour cent parmi les meilleurs au monde...

Quand les employés de la Banque Royale ont emménagé dans leurs nouveaux locaux de la Place des Congrès à Sherbrooke, personne ne voulait de la sérigraphie signée «Renals», représentant des canards. Comme **RICHARD MILLETTE** était absent, on en a profité pour mettre ce tableau dans son bureau. Depuis, on s'est rendu compte que ce tableau a une certaine valeur et tout le monde voudrait bien l'avoir, mais Richard a décidé de le garder pour lui.

**DANIEL VANIER**, le nouveau président du comité de Bon Voisinage de Deauville, et les pompiers volontaires ont décidé de s'associer à «opération citrouille» mise sur pied par Bell, pour la soirée de l'Halloween.

Le criminaliste **CONRAD CHAPDELAIN** gardera durant plusieurs mois le souvenir de sa nouvelle acquisition immobilière. Ses mains ampoullées trahissent quelque-uns des 66 sacs de feuilles qu'il a ramassés au cours de la fin de semaine.

Fraîchement diplômée en marketing, l'universitaire **DANY COMTOIS** envisage un séjour de plusieurs mois en Europe. On ignore si elle a l'intention d'y ouvrir une série de boutiques ou si elle désire simplement y parfaire son bagage de connaissances et revenir en faire profiter les Québécois.

**NIL LACROIX** semble préoccupé présentement. Est-ce dû aux préparatifs du championnat provincial de volleyball benjamin, dont il a accepté la responsabilité, ou parce que son épouse **CHANTAL BOISVERT** vient de lui annoncer qu'il sera bientôt papa pour une deuxième fois?

Histoire de garder la forme malgré son statut de jeune retraité, **YVON BÉLIVEAU** vient de trouver une activité passionnante. Il faut le voir le dimanche matin, grandes bottes de cultivateur aux pieds, nettoyer la stalle réservée à son cheval. Même qu'il réussit avec une aisance consommée à venir en aide à sa fille **ANIE**, littéralement dépourvue de moyens devant les odeurs que l'opération dégage.

Deux fois par année, il y en a qui se font prendre «les culottes bassées» avec le changement d'heure. C'est le cas de **PAUL FORTIN** qui s'est présenté au travail avant tout le monde dimanche après-midi...

Chez **JACQUES HOULE** par contre, on ne risquait pas d'être en retard puisqu'on a avancé les aiguilles de l'horloge d'une heure plutôt que de les reculer...

## La comédie humaine

Ben Johnson rentre chez sa mère en tenant, dans ses bras, une énorme citrouille de plus de 200 livres.

— Ma-maman, re-regarde la grosse citrouille que j'ai trouvée dans ton jardin.

Sa mère réplique:

— Ben, combien de fois je t'ai dis de ne pas faire pipi dans le jardin?

## BILLET

# Oui, le diable existe

Croyez-vous en l'existence des sorcières, loups-garous, des vampires ou du diable? Si oui, consolez-vous, vous n'êtes pas seul. Mais il faut quand même préciser que vous n'êtes pas nombreux...

Selon un récent sondage Gallup, 30 pour cent des Canadiens croient à l'antéchrist, 13 pour cent croient à l'existence du monstre du Loch Ness, 11 pour cent croient aux sorcières, trois pour cent croient aux loups-garous et deux pour cent croient aux vampires.

Si vous pensez que c'est à Terre-Neuve que cette croyance est la plus forte, détrompez-vous. Pour chacune des questions posées, c'est en Ontario que les sondeurs ont obtenu le plus de réponses affirmatives.

Seulement 17 pour cent des Québécois croient en l'existence de l'antéchrist comparativement à 37 pour cent des Ontariens. Pour l'existence du Loch Ness, à peine six pour cent des Québécois y croient contre 16 pour cent en Ontario, tandis que pour l'existence des sorcières le rapport est de quatre pour cent au Québec contre 15 pour cent en Ontario.

Par contre, le Québec et l'Ontario sont à égalité (3 pour cent) en ce qui concerne la croyance en l'existence des loups-garons. Pour ce qui est de l'existence des vampires, deux pour cent de la population y croient au Québec contre trois pour cent en Ontario.

Donc en ce soir d'Halloween, si vous rencontrez un vampire, un loup-garou, une sorcière, ou même le diable, il est donc possible que ce soit vrai.

Pour l'existence du diable, j'ai la preuve qu'il existe vraiment, puisqu'un de mes compagnons de travail ne cesse de me répéter: «Le diable existe certainement. Je le sais puisque j'ai épousé sa soeur...»

## CLIN D'OEIL



Le chat du photographe Ron Maxwell est fin prêt pour l'Halloween, mais dans son cas il n'est pas question de faire du porte à porte avec son costume. Il espère que ce sont plutôt les visiteurs qui lui apporteront quelques friandises ce soir.



Réjean Thérien avait invité ses amis à un party western, mais alors que tout le monde s'attendait à un voyage à Calgary, ils se sont retrouvés au bar La Louisianne à St-Hyacinthe. Gaëtan Lavallée, Pierre Vallée, Benoît Courtemanche, Daniel Doyon, Pierre Thérien, Robert Gauthier et Jean-Guy Dalton se sont bien amusés lors de cette soirée mémorable...

## ÉVÉNEMENT D'UN MILLION EATON



3



4



1

**Magnéscope JVC stéréo haute-fidélité VHS à 4 têtes, à programmation sur double écran**  
**799<sup>98</sup>** ch.

- Dispositif «DA» à 4 têtes ovales
- Têtes de conception nouvelle, pour une qualité accrue de l'image
- Effets spéciaux pour lecture et enregistrement en modes «SP» et «EP» • Format VHS, son stéréo haute-fidélité • Programmation sur double écran et télécommande à fonctions DCL • Possibilité de 181 canaux, selon la câblocompatibilité • Décodeur MTS
- Repérage numérique son-image.
- Enregistrement quotidien instantané • Programmation de 8 émissions en 14 jours, et plus encore. Modèle HRD840U.



5

**Magnéscope JVC à 4 têtes, à programmation sur l'écran**  
**499<sup>98</sup>** ch.

- Nouveau dispositif de lecture «DA», à 4 têtes ovales, pour une qualité accrue de l'image • Effets spéciaux pour lecture et enregistrement en modes «SP» et «EP» • Multi-télécommande programmable
- Vitesse variable, ralenti, repérage, lecture inverse en double vitesse • Synchronisation pour 181 canaux (selon la câblocompatibilité)
- Minuterie pour enregistrement de 4 émissions en 14 jours. Modèle HRD600U.



2

**Paquet de 10 vidéocassettes vierges JVC T120ER, de format VHS. Haute résolution Dynarec.**  
**49<sup>98</sup>** le paquet



2

**Paquet de 10 vidéocassettes vierges JVC T120ER, de format VHS. Haute résolution Dynarec.**  
**49<sup>98</sup>** le paquet

# EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Crédit accepté avec la carte Eaton

Les cartes Amex et Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

5991

## Tirage de l'Inter Plus

Un couple de Richmond touche un lot de 250 000\$

Montreal, 19 octobre 1989

La famille Charpentier au grand complet s'est rendue aux bureaux de Loto-Québec pour recevoir le gros lot de 250 000\$ remporté par leurs parents (et beaux-parents) lors du tirage de l'Inter Plus du 6 octobre. C'est avec beaucoup d'émotion que Flore et Alexis Charpentier, domiciliés à Richmond, ont constaté leur chance en vérifiant dans un journal les résultats du tirage. M. Charpentier, un journalier au service du ministère des Transports, s'est procuré son billet chanceux auprès de Mme Audrey Husk, une vendeuse itinérante de Melbourne. Mme Charpentier songe déjà à une préretraite. Le couple s'envolera vers le Sud cet hiver. De gauche à droite sur la photo: les enfants Mathieu et Manon, le gendre Dominique, les heureux gagnants, Claude (gendre) et Lyne.

# Le concours «Jeunes reporters» revient avec la participation de plusieurs écoles sherbrookoises

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le concours «Jeunes reporters», de l'émission Focus 15-25, avec l'animateur Louis Villeneuve, reprend cette année avec la participation de toutes les écoles privées de Sherbrooke et des écoles Le Triplet et Le Ber. C'est ce qu'a annoncé M. Villeneuve, en indiquant qu'il attend toutefois encore une réponse des écoles Le Phare, Montcalm, St-François et Mitchell. «J'ai fait parvenir à tous les directeurs d'écoles secondaires, privées et publiques, le 29 septembre, une lettre d'invitation et des formulaires de participation.»

Le concours «Jeunes reporters» donnera lieu à la télédiffusion de reportages fait entièrement par des équipes d'élèves du secondaire, à la télévision communautaire.

Il y aura une équipe par école, comprenant trois élèves et, possiblement aussi un adulte à titre de conseiller, tous de la même école. Chaque équipe, ajoute M. Villeneuve, aura droit à deux heures de tournage et à deux heures de montage avec les équipements de la station. Les sujets sont libres et le reportage doit durer de deux à trois minutes.

La diffusion commencera dans la semaine du 13 novembre, à raison de quatre fois par semaine, le lundi à 17 heures, le jeudi à 18h30, le vendredi à 21 heures et le samedi à 22 heures.

Vers la mi-janvier, après la diffusion du reportage de chaque équipe, aura lieu une émission spéciale au cours de laquelle un jury composé de professionnels nommera une équipe gagnante.

L'équipe recevra un trophée de la compagnie Album Albec, de Magog, et chaque participant de l'équipe gagnante recevra aussi un souvenir. L'école gagnante pourra conserver son trophée.

Selon M. Daniel Faucher, secrétaire-trésorier d'Album Albec, le motif de parrainer un tel concours et d'honorer les gagnants en leur remettant un trophée réside dans le fait que cette compagnie fait affaire avec le milieu scolaire, pour lequel elle fabrique des agendas et des albums de fi-



Daniel Faucher et le trophée qui sera remis à l'équipe gagnante du concours «Jeunes reporters» de l'émission Focus 15-25.

nissants «et il est normal qu'une partie de nos profits revienne dans le milieu scolaire à l'occasion de pareilles activités».

M. Faucher, qui a déjà fait du journalisme étudiant, exprime aussi personnellement un plaisir à soutenir une activité «qui fait grandir les jeunes, dit-il, ce qui, à un âge où l'on doute de soi-même, est très important, car le jeune y accomplit un cheminement souvent remarquable».

Selon M. Louis Villeneuve, l'expérience, cette année, marque un pas par rapport à l'an dernier, suscitant un intérêt accru et si elle connaît un succès grandissant encore cet automne, elle pourrait être répétée lors de la prochaine saison du printemps.

# À DÉCOUVRIR!

## À 45% de rabais...

### Ensembles «Monogram» Posturepedic de Sealy

Chaque ensemble possède les caractéristiques suivantes:

- Couches de rembourrage de première qualité
- Triple ressort de compensation qui s'adaptent rapidement au poids corporel
- Support résistant en bordure grâce aux spirales de maintien fermement fixées à la tringle
- Effet de pivot unique qui empêche l'enroulement
- Sommier amélioré à barres de torsion
- Beaux recouvrements damassés (523)

Format	Prix courant Eaton	L'ens. 2 pièces
Une place	860.00	<b>469.99</b>
Deux places	1080.00	<b>589.99</b>
Grand	1240.00	<b>679.99</b>
Très grand* (3 pièces)	1680.00	<b>919.99</b>
2. «Monogram 3000» - support extra ferme.		
Une place	950.00	<b>519.99</b>
Deux places	1150.00	<b>629.99</b>
Grand	1330.00	<b>729.99</b>
Très grand* (3 pièces)	1820.00	<b>999.99</b>
3A. (Hors photo) 3. «Monogram 4000» - support douillet ferme. Au choix:		
Une place	1100.00	<b>599.99</b>
Deux places	1275.00	<b>699.99</b>
Grand	1455.00	<b>799.99</b>
Très grand* (3 pièces)	2000.00	<b>1099.99</b>

\*Sur commande, en ensembles seulement. Matelas une place, deux places et grand aussi offerts séparément à prix réduits variés.  
Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 271



## CARNET COMMUNAUTAIRE

### • Réseau d'ami(e)s

Le Réseau d'ami(e)s de Sherbrooke et des environs, en collaboration avec le CLSC-SOC, vous convie à une rencontre-formation le 1er novembre, à la salle Notre-Dame de l'Assomption, 601, rue St-Michel, de 13h30 à 15h30. Deux conférenciers invités seront sur place pour nous donner de l'information, soit Mme

Ja-Nyne Raiche et le Dr Alain Bérubé.

### • Soirée d'Halloween

Afin d'assurer la poursuite de ses activités auprès des jeunes, le club Optimiste d'Ascot Corner organise une soirée d'Halloween le samedi 4 novembre à compter de 21h à la salle O Grand R de l'endroit.

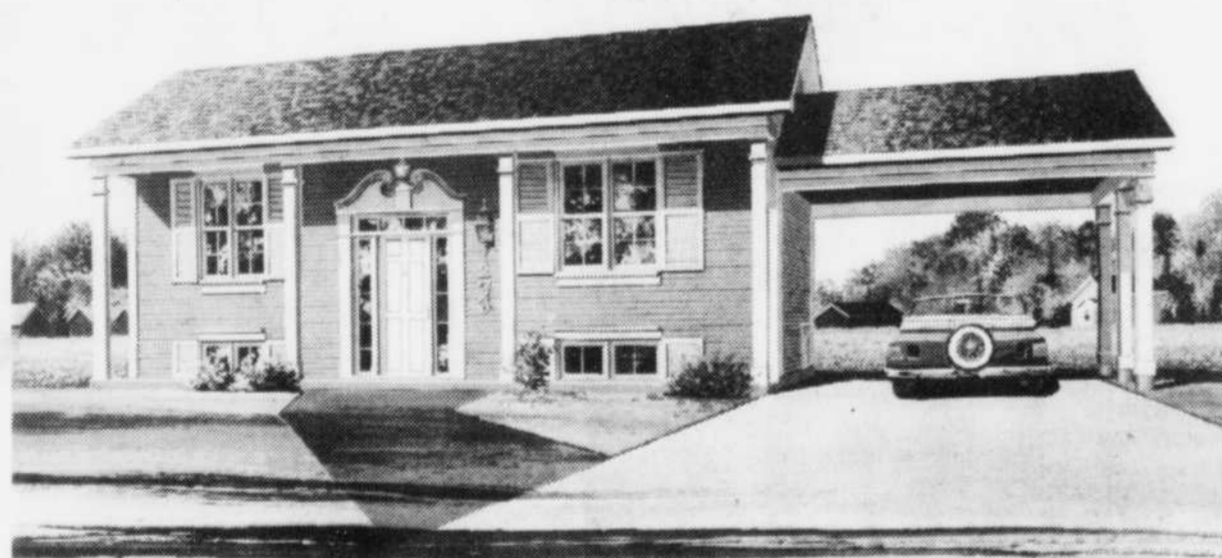


# EATON

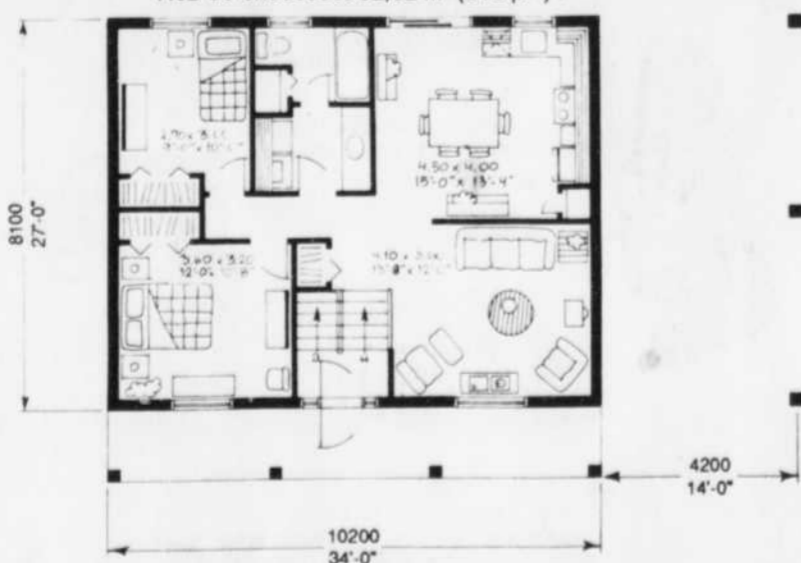
Nous sommes... le grand magasin du Canada

6605

# SPECIAL - plan de maison



Rez-de-chaussée: 82,62 m<sup>2</sup> (918 pi<sup>2</sup>)



Un autre plan de qualité conçu et réalisé par: LES DESSINS DRUMMOND INC.

Le plan proposé est dessiné en mesures métriques et anglaises. Il comprend le plan des fondations, le plan de planchers, le plan des quatre élévations ainsi que le plan d'escaliers et la coupe des murs.

Généralement, 4 copies additionnelles sont requises pour la construction d'une maison (municipalité, prêteur, estimateur, contracteur...). Le coût des plans vendus n'est pas remboursable. Toute maison ayant une serre ou une superficie vitrée généreuse devra présenter sa façade vitrée au sud pour répondre à certaines exigences.

## Modèle T- 273

**Type:** Maison à entrée dénivelée, d'esprit anglais.  
**Programme:** Rez-de-chaussée: cuisine, salle à manger, vivoir, 2 chambres, salle de bains/boiserie. Sous-sol aménageable.  
**Plan:** Semi-fermé.  
**Surface habitable:** 82,62 m<sup>2</sup> (918 pi<sup>2</sup>).  
**Revêtements extérieurs:** Revêtement à l'horizontale, bardeau d'asphalte.

**Éléments utilitaires:** Abri d'auto, porte avant donnant sur grand perron abrité, porte patio dans la salle à manger donnant sur la cour arrière.  
**Particularités:** Secteur cuisine/salle à manger pratique, sous-sol avec bonne fenestration. Construction relativement simple et de bon goût.

MODÈLE TIRÉ DU MAGAZINE PLANS DE MAISONS DU QUÉBEC



Faites-moi parvenir le modèle T- 273

premier cahier de plan complet (150\$) \_\_\_\_\_  
( ) cahier (s) additionnel (s) à 15\$ chacun \_\_\_\_\_

ou notre PLAN BUDGET (250\$) \_\_\_\_\_  
(5 cahiers de plan, liste de matériaux, devis d'efficacité énergétique type, plan de plomberie)

ou notre SUPER PLAN BUDGET (285\$) \_\_\_\_\_  
(8 cahiers de plan, liste de matériaux, devis d'efficacité énergétique type, plan de plomberie)

Chèque ou mandat poste fait à l'ordre de: Frais d'emballage (8\$) \_\_\_\_\_  
"C.O.D." si applicable (3\$) \_\_\_\_\_  
Taxe prov. (9%) \_\_\_\_\_  
TOTAL \_\_\_\_\_

2950, boul. Lemire, Drummondville, QC J2B 7J6

Chèque  C.O.D.  Master Card N° \_\_\_\_\_ Visa \_\_\_\_\_  
Date d'émission \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ TÉL.: \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Pour un service rapide commandez par téléphone (819) 477-3315

Pour consulter d'autres modèles de maisons Sherbrooke (819) 564-8966 Drummondville (819) 477-3315